

VILLE DE PONTARLIER

REGION DE FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet : JUSTICE ET POLICE – Stationnement – Interdiction de stationnement rue du Bastion les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU l'organisation de manifestations dans le cadre du Téléthon au Théâtre Bernard Blier les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 - Interdiction de stationnement

Le samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre 2024, de 7 h 00 à 20 h 00, le stationnement sera interdit à tout véhicule à l'exception des véhicules munis d'un macaron « Téléthon » sur le tableau de bord :

= rue du Bastion : sur les places de stationnement situées entre la rue de la Halle et la rue de la Gendarmerie.

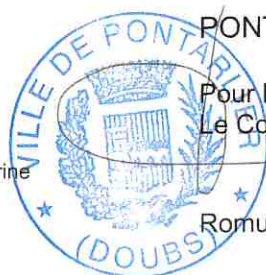
ARTICLE 2 -

Les panneaux de signalisation qui découlent du présent arrêté seront mis en place par les agents de la DVEP.

ARTICLE 3 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques, Monsieur le Commissaire de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

1 ex. Arrêté du Maire
1 ex. Police Municipale
1 ex. Police
1 ex. DMO
1 ex. Pompiers
1 ex. Mme MOLLE Catherine
1 ex. Pôle Citoyenneté



PONTARLIER, le 26 novembre 2023

Pour le Maire et par délégation,
Le Conseiller délégué à la Citoyenneté,

Romuald VIVOT